



Le FMI publie ses « Perspectives de l'économie mondiale »

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 avril 2014, le FMI prévoit une accélération de la croissance mondiale de +3,6 % en 2014 et +3,9 % en 2015 (après +3 % en 2013). L'activité s'accélérerait dans les pays avancés, mais la reprise mondiale resterait « inégale et modeste », tandis que des risques importants, déjà identifiés ou nouveaux, subsisteraient. Parmi les risques recensés précédemment, le FMI cite le programme inachevé de réformes du secteur financier, l'endettement élevé de beaucoup de pays, un chômage par trop élevé et des craintes concernant les pays émergents. Les nouveaux risques tiennent selon le FMI à une inflation faible dans les pays avancés, une détérioration des perspectives des pays émergents par rapport au second semestre de l'an dernier et aux récentes tensions géopolitiques. S'agissant des contributions à la croissance mondiale, le FMI table sur une accélération dans les pays avancés, notamment aux États-Unis, où la croissance annuelle en 2014-2015 devrait être supérieure à la tendance, aux environs de 2 ¾ %, sous l'effet d'une « modération du rééquilibrage des finances publiques, de conditions monétaires accommodantes, du redressement du secteur immobilier et d'une augmentation du patrimoine des ménages ». Le FMI prévoit également une reprise dans la zone euro avec +1,2 % en 2014 et +1,5 % en 2015 après -0,5 % en 2013, et une croissance qui reste supérieure dans les pays du cœur de la zone (+1,7 % en Allemagne, contre +0,5 % en 2013, +1,0 % en France, contre +0,3 % en 2013, +0,6 % en Italie, après -1,9 %, +0,9 % en Espagne, après -1,2 %). Au Japon, le FMI mise sur une stabilité de la croissance (+1,4 % en 2014 après +1,5 % en 2013). L'activité économique y serait portée notamment par l'investissement privé et les exportations, mais pâtirait du durcissement de la politique budgétaire en 2014-2015, et notamment du relèvement de la taxe à la consommation. Enfin, concernant les Pays émergents, le FMI table sur une accélération modérée de la croissance, de 4,7 % en 2013 à 4,9 % en 2014 et à 5,3 % en 2015, en liaison avec « un environnement financier extérieur moins favorable et, dans certains cas, à la persistance d'un investissement faible et à d'autres contraintes structurelles intérieures ».

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/textf.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 avril 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée graduelle des taux d'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À plus long terme, nous suivons très attentivement les évolutions et considérerons tous les instruments à notre disposition. Nous sommes fermement déterminés à conserver l'orientation largement accommodante de la politique monétaire et à agir rapidement si nécessaire. En conséquence, nous n'excluons pas un nouvel assouplissement de la politique monétaire et nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée (...). Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,9 % en février 2014, stable depuis octobre 2013. Il se situait à 12,0 % en février 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,6 % en février 2014, en baisse par rapport au taux de 10,7 % de janvier 2014. Il se situait à 10,9 % en février 2013. Eurostat estime qu'en février 2014, 25,920 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,965 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 65 000 dans l'UE28 et de 35 000 dans la zone euro. Comparé à février 2013, le chômage a baissé de 619 000 personnes dans l'UE28 et de 166 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (27,5 % en décembre 2013) et en Espagne (25,6 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-373 du 27 mars 2014 relatif à la dénomination commune des principaux frais et services bancaires

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028790930&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce texte entre en vigueur le 1^{er} avril 2014 pour les plaquettes tarifaires en ligne et le 1^{er} juillet 2014 pour les plaquettes tarifaires en version papier. Il s'applique aux plaquettes dont les tarifs sont modifiés à compter de ces dates.

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Une activité de financement ralentie en 2013

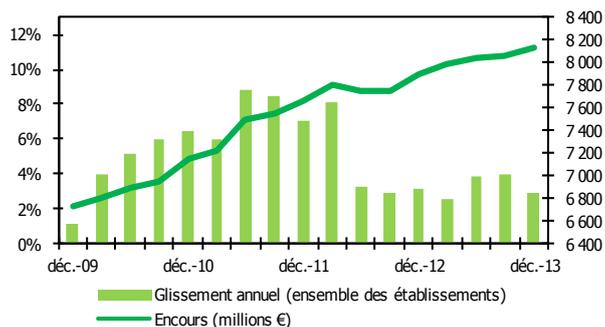
L'activité de crédit se maintient difficilement en 2013 à l'instar d'une reprise encore fragile de l'activité économique du département. À 8,1 milliards d'euros, l'encours sain des crédits enregistre une hausse de 2,9 % sur un an, soit une évolution proche de celle observée en 2012 (+3,1 %) mais nettement en deçà des taux de croissance relevés en 2011 (+7,1 %) et 2010 (+6,4 %).

Les financements consentis aux entreprises progressent peu, impactés par les difficultés rencontrées dans la plupart des secteurs. L'encours augmente de seulement 0,6 % fin 2013 pour atteindre 3,7 milliards d'euros.

Les crédits immobiliers enregistrent un taux de croissance historiquement bas à +1,7 % (+35,3 millions d'euros), s'éloignant ainsi des niveaux observés les années précédentes. Après un premier semestre morose, les crédits d'investissement connaissent un timide redressement en fin d'année (+0,9 % sur un an après -5,5 % en 2012). En parallèle, les crédits d'exploitation se replient pour la sixième année consécutive (-7,3 %).

L'activité de crédit aux ménages ralentit de nouveau fin 2013. À 3,2 milliards d'euros, l'encours croît de 4,1 % sur un an après une hausse de 4,9 % en 2012. Quoique dynamique, la croissance des crédits à l'habitat se tasse (+6,0 % après +7,1 % en 2012). Dans un contexte peu propice à la consommation des ménages, l'encours des crédits à la consommation reste stable sur l'année (-0,1 %) après une faible hausse en 2012 (+0,5 %).

Évolution des concours bancaires



Source : IEDOM

Vulnérabilité des agents économiques en Guadeloupe

À fin février 2014, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire s'établit à 19 740, soit une baisse de 0,5 % par rapport au mois précédent et de 3,4 % sur un an. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à de 510 pour le mois de février, en hausse de 9,9 % en glissement annuel. Depuis le début de l'année, 1 144 cartes ont été retirées de la circulation, soit une hausse de 13,2 % par rapport à la même période en 2013. En février 2014, 29 dossiers de surendettement ont été déposés. En cumul, 60 dossiers ont été déposés, soit une hausse de 50 % par rapport à 2013. Cette forte augmentation s'explique par la simplification de la procédure de surendettement.

Parallèlement, le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire s'élève à 2 707 à fin février 2014, soit 1,8 % en moins qu'en février 2013. 83 incidents de paiements sur effets ont été répertoriés pour un montant déclarés de 806 984€. Sur le mois, le nombre d'opérations concernées est ainsi en baisse (105 en janvier 2013) alors que les montants enregistrés sont plus importants (724 142 € au mois de janvier)

Publication : Note Portrait « L'économie de la Guadeloupe en 2013 : une conjoncture hésitante »

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « L'économie de la Guadeloupe en 2013 : Une conjoncture hésitante ». Ce document dresse un premier bilan de la conjoncture économique et financière de la Guadeloupe en 2013. Cette publication est téléchargeable librement sur le site internet : <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Organisation des élections municipales

Les 23 et 30 mars se sont déroulés les 1^{er} et 2^e tours des élections municipales. En Guadeloupe, 106 174 électeurs étaient appelés aux urnes pour élire les maires des 32 communes du Département. Le 1^{er} tour a permis l'élection immédiate de 20 maires. 10 duels et 2 triangulaires ont eu lieu au 2^e tour. A l'issue de ces élections, 13 nouveaux maires font leur apparition. Le taux d'abstention au premier tour était de 38,62 % (contre 36,45 % en France métropolitaine) et de 32,59 % au 2^e tour (contre 37,87 % en France métropolitaine).

Nomination de George Pau-Langevin, nouveau ministre des Outre-mer

Dans le contexte du remaniement ministériel intervenu après les élections municipales, George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative au sein du gouvernement de Jean Marc Ayrault, a été promue le 2 avril 2014 Ministre des Outre-mer par le nouveau Premier Ministre Manuel Valls. Elle succède à Victorin Lurel.

Prise de fonction de Martin Jaeger

Martin Jaeger, administrateur civil hors classe détaché en qualité de sous préfet hors classe et secrétaire général de la préfecture du Finistère a été nommé, par décret du 24 février 2014, sous-préfet de Pointe à Pitre. Il succède à Bernard Guérin.

Adhésion de la Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe

Josette Borel Lincertin, présidente du Conseil régional et Alfonso Munera, ambassadeur et secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), ont signé un accord d'adhésion de la Guadeloupe le 14 avril 2014. La Guadeloupe, qui était représentée par la France au sein de l'AEC depuis 1994, devient maintenant membre associé en son nom propre. En 2014, elle aura les fonctions de président du comité spécial pour la réduction des risques de catastrophe et de vice-présidence du comité spécial pour les transports.

Signatures de convention pour EDF

EDF Guadeloupe a signé le 13 mars 2014 une convention de partenariat avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Pointe à Pitre. Une convention de partenariat a également été signée le 2 avril 2014 avec le rectorat. Les objectifs de ces partenariats sont l'accompagnement financier du CHU et du rectorat dans leurs projets d'efficacité énergétique ainsi qu'une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques pour les deux établissements.

Semaine de l'artisanat

La semaine de l'artisanat s'est tenue du 14 au 21 mars. Cet événement était l'occasion pour les régions de mener différentes actions de promotion de l'artisanat, notamment autour du thème retenu cette année : « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat ». Il a également permis aux jeunes en quête de formation de rencontrer des chefs d'entreprise, principalement dans les domaines du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'alimentation, des services et des métiers de réparation automobile.

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Vote du budget primitif de Saint-Martin

Un budget primitif 2014 en équilibre a été voté lors du Conseil territorial du jeudi 27 mars. 102 millions d'euros de dépenses réelles tous secteurs confondus ont été annoncés. En 2012, le budget était de 91 millions d'euros. En 2014, 34 % sera consacré à l'enseignement et à la formation professionnelle, 29 % pour le social et 4 % pour l'économie. Dans ce dernier domaine, l'axe majeur est celui de la redynamisation de l'espace Marigot à travers un projet d'urbanisme commercial.

Signature d'une convention entre la Collectivité et les Douanes

Une convention de partenariat a été signée le mardi 18 mars 2014 entre la Collectivité et la direction des douanes. L'objectif est de collecter les impôts concernant les sociétés de location de véhicules et la taxe de séjour. En 2013, la taxe de séjour a rapporté 1,7 million d'euros et l'impôt sur les voitures de location a rapporté 220 000 euros. L'objectif de ce partenariat est ainsi d'obtenir un meilleur recouvrement de ces taxes.

Coopération : le programme Interreg IV Caraïbes

Le neuvième comité de sélection Interreg IV caraïbes a eu lieu le 2 et 3 avril 2014 à Saint Martin. Le programme Interreg Caraïbes est un programme européen de coopération qui vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les DFA (Départements Français d'Amérique) et les pays de la Caraïbe. L'objectif de ce neuvième comité était, entre autre, de faire connaître le programme localement et d'identifier de nouveaux partenaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe	Février	2014	129,8	0,8 %	0,5 %	
		France entière			127,6	0,6 %	0,9 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Daccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Février	2014	61 500	1,0 %	3,1 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros)		Février	2014	24,2	-	-26,2 %	
	Importations (en cumul - millions d'euros)				417,6	-	-3,6 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Février	2014	353	-18,1 %	-12,4 %	
			Cumul annuel		784	-	-6,6 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Février	2014	19 740	-0,5 %	-3,4 %	
					510	-19,6 %	9,9 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Février	2014	183 291	-4,0 %	3,9 %	
			Cumul annuel		374 188	-	-	
Trafic maritime (Source : Port Autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Février	2014	251 637	1,7 %	-7,7 %	
	Nombre de passagers (entrées + sorties)				86 611	-7,2 %	22,6 %	
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre	2013	99	22,2 %	-5,7 %	
			Cumul annuel		1 036	-	-0,6 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mars	2014	1 186	13,0 %	-7,0 %	
			Cumul annuel		3 590	-	-3,5 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mars	2014	16 868	0,2 %	-12,0 %	
			Cumul annuel		51 741	-	-11,1 %	

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »



Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

Publication : « Synthèse économique annuelle 2013 »



Après une année 2012 en demi-teinte, l'économie guyanaise a marqué le pas au cours de l'année 2013 jusqu'au troisième trimestre. La fin de l'année montre toutefois des signes de reprise avec une consommation des ménages en hausse et un redémarrage de l'investissement des entreprises. La situation sur le marché du travail s'est en revanche de nouveau dégradée en 2013.

L'évolution du volume d'affaires et des performances est contrastée selon le secteur d'activité. Les secteurs aurifère, de la construction et du spatial affichent des signes de contraction en 2013 alors que les acteurs du tourisme et de l'élevage expriment un certain optimisme.

Toutes ces publications sont disponibles gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} avril 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,65 € / litre pour l'essence (sans changement par rapport au mois précédent) et 1,49 €/litre pour le gazole (-1 centime). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 21,57 €, contre 23,00 € en mars, soit une baisse de 1,43 €.

Prix à la consommation

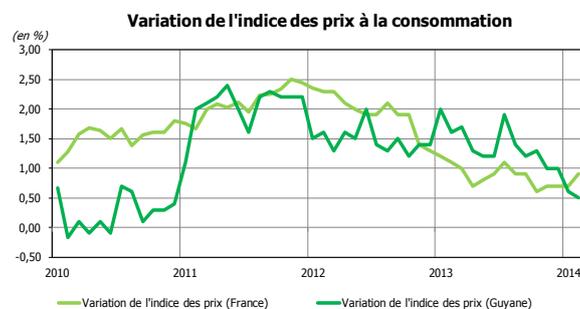
En février 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse, de 0,1 % sur le mois. Cette baisse est liée à la diminution des prix des services (-0,3 %) et de l'énergie (-0,5 %), alors que les prix des produits manufacturés et de l'alimentation augmentent de 0,1 %. Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,5 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes de l'alimentation (+2,3 %) et des services (+0,2 %). D'un niveau similaire à celle constatée en Guadeloupe (+0,5 %), l'inflation en Guyane reste inférieure aux valeurs constatées à la Martinique (+1,0 %), à la Réunion (+0,9 %), à Mayotte (+0,6 %) et pour la France entière (+0,9 %).

BTP

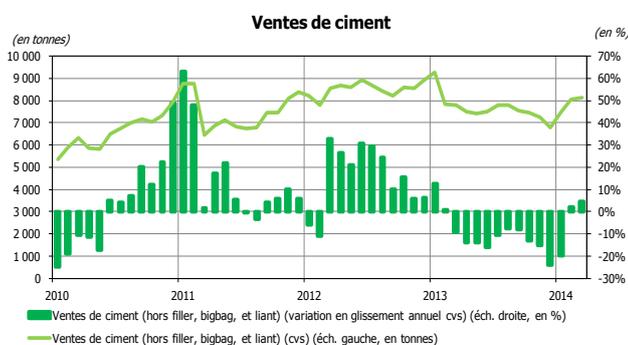
En mars 2014, les ventes de ciment (hors filer, bigbag, et liant) progressent avec 7 894 tonnes soit une augmentation de +4,5 % en glissement annuel CVS. Les ventes augmentent également entre février et mars (+1,4 % CVS). Le mois d'avril est par ailleurs marqué par l'achèvement de deux projets d'infrastructures sur l'île de Cayenne, avec l'ouverture du nouveau pont sur le canal Laussat à Cayenne. Cet investissement de 1,5 million d'euros a été financé par les fonds européens, par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), par la Région et par la Ville de Cayenne. L'échangeur de Balata a été mis en service le 15 avril 2014. Cette infrastructure financée par la Région et l'Etat pour un coût total de 23,5 millions d'euros permettra de fluidifier l'accès à l'agglomération de Cayenne en provenance de Matoury et de l'Est par la route nationale 2 (RN2) et de Kourou et de l'Ouest par la route nationale 1 (RN1).

Exploration pétrolière

La compagnie pétrolière Shell a annoncé qu'elle retirait une demande de permis de recherche d'hydrocarbures dans la zone nord du permis Guyane Maritime (zone de 34.920 km² se situant à 150 km des côtes). A l'issue du quatrième forage consécutif infructueux, Shell a indiqué qu'elle se concentrait désormais sur l'analyse des données sismiques recueillies sur les zones déjà explorées.



Source : Insee



Source : Ciments guyanais, CVS/CJO Iedom

Spatial

Le 22 mars 2014, Ariane 5 a lancé avec succès, depuis le Centre Spatial Guyanais (CSG), une charge comprenant deux satellites de télécommunications, ASTRA 5B pour l'opérateur luxembourgeois SES et Amazonas 4A pour l'opérateur espagnol Hispasat. Il s'agit du 73^e décollage pour le lanceur lourd européen et de son 59^e succès consécutif. Avec une masse de 5 724 kg, ASTRA 5B fournira des services de télédiffusion en Europe. Doté d'un équipement consacré au service européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS), le second passager, Amazonas 4A, d'une masse de 2 938 kg, fournira de nombreux services de télécommunication sur toute l'Amérique du Sud notamment pour la Coupe du Monde de la FIFA au Brésil en juin, puis pour les Jeux Olympiques à Rio en 2016.

Douze jours plus tard, le 3 avril, le 7^e lanceur Soyouz décollait depuis la Guyane en propulsant avec succès le premier satellite du programme européen Copernicus. La réduction du délai entre ces deux lancements en dessous de deux semaines illustre la volonté affichée d'Arianespace de réduire la rotation entre deux lancements différents. Ce satellite est doté d'un radar de pointe développé par Airbus Defence & Space (ADS, ex-ASTRIUM), permettant d'observer la surface de la Terre de jour comme de nuit ou en présence d'une importante couverture nuageuse. Sentinelle-1A aura pour mission de surveiller la surface des mers, d'observer la fonte des glaces, les marées noires, les glissements de terrain et fournir rapidement des données liées à des catastrophes naturelles (inondations ou séismes).

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Pont sur l'Oyapock

Le Gouverneur de l'Etat de l'Amapà au Brésil, Camilo Capiberibe, a annoncé en début d'année la livraison des bâtiments destinés à héberger provisoirement les services brésiliens de douane et de police. Les bâtiments définitifs destinés à ces services seront livrés au cours de mois de novembre 2014. Par ailleurs, un accord bilatéral sur les transports a été signé le 22 mars dernier par les ministres brésilien et français des affaires étrangères. L'ouverture du pont sera conditionnée à l'approbation de cet accord par le congrès brésilien.

Dégradation de la note souveraine du Brésil

Selon le Figaro, l'agence américaine Standard & Poor's a abaissé d'un cran la note de solvabilité du Brésil, de « BBB » à « BBB- » en pointant la faible croissance économique et « les dérapages budgétaires ». De plus S&P table sur une hausse du PIB de 1,8 % pour cette année et de 2 % en 2015 après une croissance de 2,3 % en 2013. Cette annonce place le Brésil à un cran au dessus de la catégorie « spéculative » : une nouvelle dégradation placerait les emprunts souverains brésiliens dans la catégorie des investissements risqués. L'agence américaine insiste sur les faiblesses structurelles du Brésil, notamment le manque d'investissement en 2013 avec un taux atteignant 18 % du PIB, les investissements directs étrangers (IDE) moins importants qui fragilisent les comptes extérieurs et un recul de la croissance du marché du travail. L'organisation de la Coupe du monde de la FIFA met à jour les défaillances des infrastructures, l'accroissement des coûts ainsi que la progression des prix à la consommation et cristallise les revendications des classes moyennes. En dépit de l'augmentation du déficit public, qui devrait passer de 3,2 % du PIB en 2013 à 3,9 % en 2014, la solidité de la politique macroéconomique du Brésil lui permet de bénéficier d'une perspective stable.

Tourisme

Le gouvernement britannique a annoncé, le 5 avril, à l'occasion de la présentation de son pré-budget, la révision structurelle de la taxe sur le transport des passagers aériens (Air Passenger Duty, APD), celle-ci est calculée en fonction de la distance entre Londres et la capitale du pays de destination. En conséquence, l'accès aux pays de la Caraïbe depuis Londres, était plus élevé que vers d'autres destinations et affaiblissait le secteur touristique de la région. Demandée depuis longtemps par l'Organisation du Tourisme des Caraïbes (OTC), une réduction de cette taxe sera mise en place dès avril 2015.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Févr-14 127,3	-[0,1%]	[0,5 %]	Insee
	↑	Prix administré du litre d'essence	Avr-14 1,65	[0,0%]	[-5,2%]	Préfecture/Dieccte
MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Janv-14 21 639	[2,1%]	[13,2%]	Pôle emploi
	↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-13 7 861	[-1,4%]	[-4,9%]	Pôle Emploi
	↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mars-14 17 034	[1,1%]	[11,9%]	Caf
	↑	Prestations nettes versées (1)	Mars-14 9,4 M€	[2,9%]	[2,3%]	Caf
			Cumul		[12,0%]	
CONSOMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Févr-14 11,0 M€	-6,9%	3,4%	Douanes
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Cumul 23,3 M€		3,8%	
			Mars-14	7,5%	0,4%	Somafi
			Cumul		-1,4%	
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Févr-14 22,6 M€	-40,9%	-34,3%	Douanes
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Cumul 70,5 M€		-13,5%	
			Mars-14	25,6%	16,8%	Somafi
			Cumul		23,4%	
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Févr-14 31,3 M€	179,7%	76,0%	Douanes
	↓	Importations (3)	Cumul 41,1 M€		24,1%	
			Févr-14	-45,1%	-39,0%	Douanes
			Cumul		-15,4%	

			Cumul à Mars-14	3 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz)	1 tir à Mars-13	Sources
SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Mars-14	3 tirs	2 satellites	Arianespace
		Satellites lancés	Cumul à Mars-14	4 satellites		
BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mars-14 7 894 tonnes	1,4%	4,5%	Ciments guyanais
			Cumul		-5,2%	
INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Févr-14 87 kilos	1387,0%	-48,4%	Douanes
			Cumul	89 kilos	-53,7%	
	↓	Exportations d'or en valeur (3)	Févr-14 2,6 M€	-0,7%	-61,3%	Douanes
			Cumul	2,7 M€		-47,0%
	↑	Cours de l'once d'or	Mars-14 1 336,32 \$	[2,8%]	[-16,1%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12 20 767 m3	29,8%	215,8%	ONF
			Cumul		1,7%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Févr-14 57 tonnes	10,9%	-52,0%	Douanes
			Cumul		-52,4%	
	↓	Exportations de poissons (3)	Févr-14 63 tonnes	-2,1%	13,0%	Douanes
			Cumul		-6,3%	
		Exportations de riz (2) (3)	Févr-14 0 tonne	n.s	n.s	Douanes
			Cumul		n.s	
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-13 35 863	-4,5%	-2,3%	CCIRG
	↑	Nombre de nuitées	Cumul 437 599		2,1%	
			Oct-13	0,9%	-24,3%	Insee
			Cumul		-2,9%	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

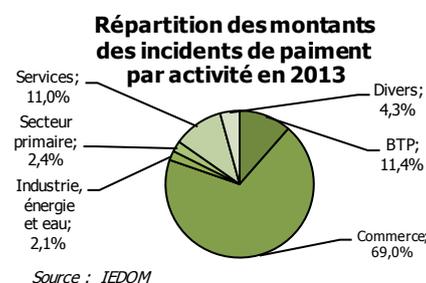
ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Économie de la Martinique en 2013 : une activité sans souffle

L'IEDOM a brossé la synthèse de l'évolution économique de la Martinique en 2013, soulignant l'absence de dynamisme économique. Si l'indicateur du climat des affaires s'améliore, les prévisions d'investissement des entreprises sont en retrait et la conjoncture demeure morose dans la plupart des secteurs, hormis le tourisme qui connaît un regain de dynamisme. Toutefois, en dépit de ce contexte, les banques maintiennent leurs concours au financement de l'économie. La publication est disponible sur le site de l'IEDOM : http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne255_portrait_synthese_2013_martinique.pdf.

Incidents de paiement par activité : forte concentration dans le commerce

En 2013, les incidents de paiement sur effets sont en recul, en nombre (-10,0 % à 1 372) comme en montant (-22,6 % à 8,4 millions d'euros). Dans le détail, on observe une évolution sensible, entre 2012 et 2013, de la répartition des montants des incidents par secteur. Avec 5,6 millions d'euros, le secteur du commerce concentre 69,0 % de la totalité des incidents déclarés (-12,8 points par rapport à 2012). Viennent ensuite les secteurs de la construction avec 11,4 % des montants impayés (-4,7 points) et les services avec 11,0 % (+1,8 points).



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

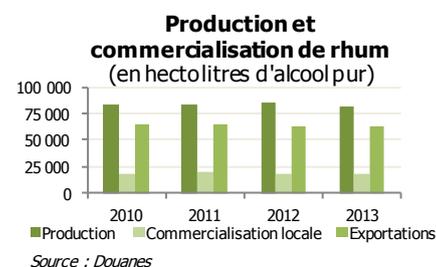
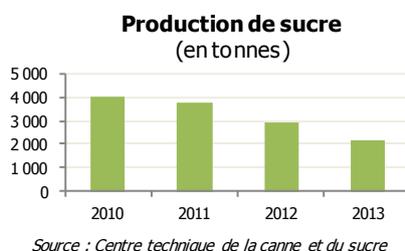
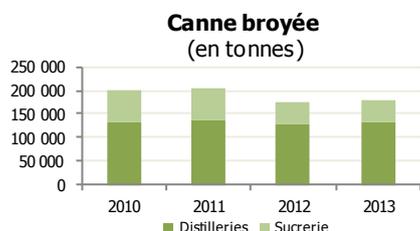
Canne-sucre-rhum : recul de la production en 2013

En 2013, le volume de canne broyée se situe à 177 921 tonnes (+1,5 % en un an). Les cannes dévolues à la production de rhum sont en augmentation à 135 050 tonnes (+5,6 % en un an), soit 75,9 % de la canne utilisée par la filière (+2,9 points en 2013). Par contre, les cannes destinées à la production de sucre sont de nouveau en repli à 42 872 tonnes (-9,5 % en un an) et représentent désormais 24,1 % de la canne utilisée par la filière canne-sucre-rhum (-2,9 points en 2013).

Parallèlement, la production de sucre est en baisse pour la quatrième année consécutive à 2 188 tonnes (-25,1 %) en 2013. Ces évolutions peuvent s'expliquer par la quantité limitée de canne à broyer disponible, ainsi que par le mode de règlement fractionné de la canne destinée à la production de sucre (du fait de l'intervention de quatre acteurs dans le processus : l'usine, l'Etat, le Conseil général et le Conseil régional).

La production de rhum s'inscrit en baisse de 5,0 % en 2013, à 81 064 hectolitres d'alcool pur (HAP). Le rhum agricole en représente 87,9 % (+3,2 points en 2013). Avec 18 900 HAP, la commercialisation locale de rhum est relativement stable en 2013 (+0,6 %). Les exportations atteignent 62 548 HAP (-0,2 % en un an).

Dans le détail, alors que les expéditions de rhum agricole progressent de 3,4 %, celles de rhum de sucrerie diminuent de 13,5 %.



Banane : baisse des expéditions en 2013

Les expéditions de banane se replient à 155 575 tonnes en 2013 (-16,8 %). Cette évolution tient à trois facteurs principaux que sont la baisse des rendements (cercosporiose noire, érosion et appauvrissement des sols), la concurrence de la banane africaine qui gagne des parts de marché en Europe et une moindre demande européenne liée à une meilleure production des fruits de saison.



Bouclier Qualité-Prix : nouvel accord en 2014

Le Bouclier Qualité-Prix (BQP) est un dispositif de modération des prix portant sur une liste de produits de consommation courante, négociée chaque année par le Préfet et les professionnels du secteur de la grande distribution. L'accord du 28 février 2014 arrête la nouvelle liste de produits, son prix maximum global et les commerces concernés. La liste des produits tient compte des observations formulées dans le cadre de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus et affiche une volonté d'équilibre entre les marques nationales, les marques distributeurs et les produits locaux (27 % en 2014).

En Martinique, l'accord de 2014 dispose que tous les établissements signataires d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² affichent la liste des 101 produits identifiés, dont le prix maximum global a été fixé à 360 euros. Cette somme représente une baisse de 11,5 % par rapport au montant constaté en magasin, de 407 euros au moment de la signature de l'accord. Deux conventions complémentaires sont, en outre, venues compléter l'accord pour les établissements de taille inférieure et les discounters.

Santé : nouveau directeur général au CHU de la Martinique

Par décret du Président de la République en date du 3 mars 2014, Nicolas Estienne a été nommé directeur général du centre hospitalier universitaire de la Martinique. Il succède ainsi à Daniel Riam.

Municipales : taux d'abstention important

Les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 ont permis de désigner les conseillers municipaux des 34 communes de la Martinique, ainsi que les représentants aux 3 établissements publics de coopération intercommunale. Ces élections se caractérisent par des taux d'abstentions élevés (45,6 % au 1^{er} tour et 35,6 % au 2nd tour). 25 communes ont élu leurs représentants dès le 1^{er} tour. À Fort-de-France, la liste conduite par Didier Laguerre a été élue dès le 1^{er} tour avec 12 839 voix (51,9 % des suffrages exprimés, 19,7 % des inscrits). Un recours a été déposé devant le tribunal administratif pour l'une des communes.

Gouvernement : George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer

Mme George Pau-Langevin succède à Victorin Lurel au ministère des Outre-mer, dans le nouveau gouvernement de Manuel Valls formé le 2 avril 2014. Mme Langevin était jusqu'alors ministre déléguée à la réussite éducative du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Coopération régionale : intégration accrue pour la Martinique

Afin de favoriser l'intégration régionale des DROM, les lois spécifiques à l'Outre-mer (LOOM et LOPOM) permettent aux régions d'outre-mer, avec l'accord des autorités de la République, de devenir membres associés de certains organismes régionaux.

En février 2014, le conseil des ministres de [l'Association des États de la Caraïbe](#) (AEC) a entériné son pour accord pour l'adhésion de la Martinique comme membre-associé. La signature de l'accord s'est effectuée le 11 avril en Martinique. L'AEC a été créée en 1994 pour promouvoir l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe.

Depuis août 2012, la Martinique est également membre-associé de [l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale](#) (OECO). Le principal objectif de l'OECO est de promouvoir la coopération économique entre ses membres. L'OECO est dotée d'une banque centrale qui supervise les opérations ayant trait à l'utilisation de l'East Caribbean Dollar.

Par ailleurs, en août 2012, la Martinique a été admise comme membre-associé de [la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes](#) (CEPALC). Créée en 1984, la CEPALC est une commission régionale du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, en juillet 2012, la Martinique a adressé une demande d'adhésion à [la Communauté caribéenne et du marché commun](#) (CARICOM). La CARICOM est un accord commercial régional (ACR) de type « union douanière et accord d'intégration économique » portant sur les marchandises et les services figurant dans la liste des ACR de l'OMC. Le président du Conseil régional s'est ainsi rendu, le 10 mars 2014, au 25^e sommet du CARICOM pour défendre l'adhésion de la Martinique.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- février 2014	130,8	+0,7 %	+1,0 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- février 2014	45 166	-0,1 %	+2,1 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2013	22 181	-0,5 %	+1,4 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2013	38 272	+0,5 %	-7,0 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- janvier 2014	241,2	-1,3 %	+12,9 %
	Hors produits pétroliers	- janvier 2014	147,3	-10,4 %	-12,5 %
	Exportations (millions d'euros)	- janvier 2014	51,6	+58,0 %	+219,3 %
	Hors produits pétroliers	- janvier 2014	11,8	+3,8 %	-25,5 %
	Taux de couverture mensuel	- janvier 2014	21,4 %		+19,6 pts
	Hors produits pétroliers	- janvier 2014	8,0 %		-0,4 pt
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- février 2014 - cumul annuel	42,4 87,9	-7,0 %	+4,7 % +5,8 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- février 2014	16 869	-0,8 %	-3,8 %
	Retraits de cartes bancaires	- février 2014	4 739	+1,1 %	-2,8 %
INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2013	150 136	+31,0 %	+8,2 %
		- cumul annuel	1 619 868		+3,4 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- février 2014	38 857	-4,6 %	+42,4 %
		- cumul annuel	79 583		+44,0 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- février 2014	14 077	-2,6 %	+5,8 %
		- cumul annuel	28 524		+3,2 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mars 2014	704	+0,4 %	+6,3 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mars 2014	135	+0,7 %	+15,1 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		2 656		+7,7 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'économie de La Réunion en 2013 : la confiance revient progressivement, mais ne se traduit pas encore dans les chiffres

L'économie réunionnaise montre de timides signes d'amélioration même si elle peine toujours à retrouver des relais de croissance efficaces depuis la crise. Malgré le manque de lisibilité sur les perspectives économiques locales, les entrepreneurs réunionnais se montrent progressivement plus confiants. Ils jugent ainsi la situation conjoncturelle moins dégradée qu'auparavant. Les chefs d'entreprise restent néanmoins prudents, et l'investissement privé tarde à retrouver durablement une orientation favorable. En parallèle, la consommation des ménages se maintient et le marché du travail tend à se stabiliser, soutenu par l'augmentation du nombre de contrats aidés.

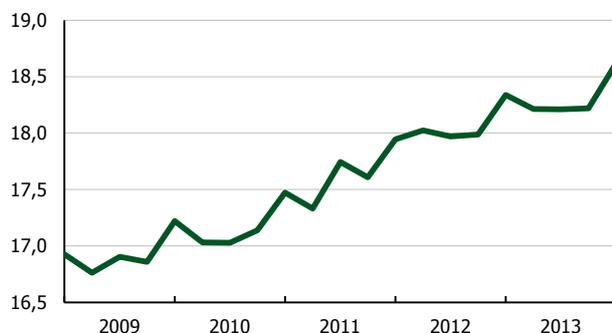
L'évolution de l'activité des différents secteurs est cependant contrastée. Les entrepreneurs du secteur primaire et des industries agroalimentaires restent pessimistes malgré un sursaut en cours d'année. Le BTP est en revanche mieux orienté, soutenu par une bonne tenue du logement social et par la signature des premiers contrats pour le chantier de la Nouvelle Route du Littoral.

L'activité de financement de l'économie par le système bancaire reste morose, tandis que la collecte nette d'épargne continue de progresser à un rythme soutenu. La qualité du portefeuille des établissements de crédits implantés localement s'améliore, dans le prolongement du second semestre 2012.

La Note Expresse est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

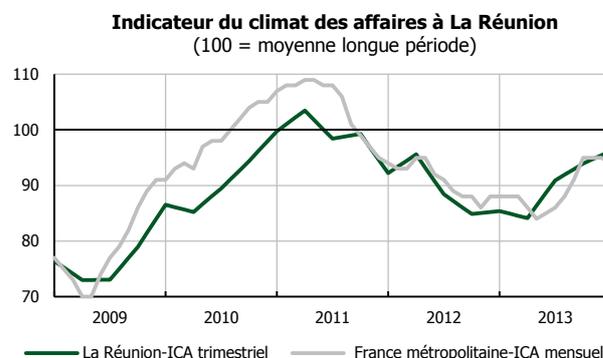
L'activité bancaire redémarre au quatrième trimestre 2013

Concours bancaires (en milliard d'euros)



Source : IEDOM, Surfi

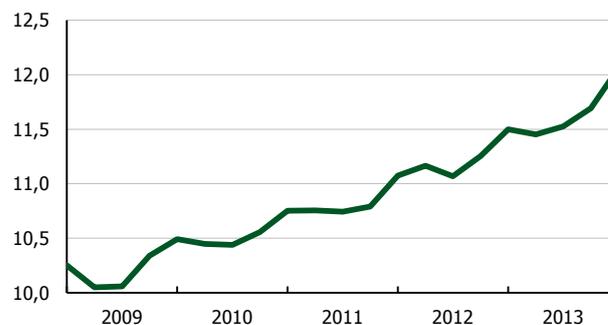
Les actifs financiers détenus par les agents économiques s'inscrivent également en hausse au quatrième trimestre 2013 (+ 3,2 %), grâce notamment à une progression marquée des placements des entreprises (+ 8,2 % sur le trimestre). L'encours total des actifs financiers progresse pour le troisième trimestre consécutif. À fin décembre 2013, les actifs financiers détenus dépassent pour la première fois le seuil des 12 milliards d'euros. L'ensemble des composantes des actifs financiers contribuent à cette hausse, même si ce sont toujours les dépôts à vue qui progressent le plus rapidement. Les placements des ménages progressent de 1,4 % au quatrième trimestre, bénéficiant de la bonne tenue de l'ensemble des types de placement



Sources : IEDOM et Insee, Enquêtes de conjoncture

L'activité des établissements de crédit implantés à La Réunion s'est accélérée en fin d'année 2013. Les concours bancaires consentis progressent de 2,4 % au quatrième trimestre 2013, pour atteindre un encours de 18,6 milliards d'euros à fin décembre. Tous les segments de clientèle des établissements de crédit participent à cette dynamique. Le financement des collectivités locales progresse de 8,1 % sur le trimestre. Toutefois, la croissance sur un an est nettement plus limitée (+ 1,0 %). L'encours des financements consentis aux entreprises progresse de 2,1 % au quatrième trimestre 2013 (soit + 2,7 % sur un an). Les concours consentis aux ménages continuent eux aussi de progresser (+ 0,8 %). Cette progression reste faible cependant comparativement aux rythmes observés les années précédentes à pareille période.

Collecte d'épargne (en milliard d'euros)



Source : IEDOM, Surfi

Le « suivi de la conjoncture financière et bancaire au quatrième trimestre 2013 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	<i>Mars 2014</i>	130,2	+ 0,6 %	+ 0,7 %
	IPC France entière		128,2	+ 0,4 %	+ 0,6 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	<i>Février 2014</i>	22 404	+ 0,0 %	+ 5,3 %
	Cumul (milliers d'euros)		44 808	-	+ 0,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	<i>Février 2014</i>	340,3	- 4,6 %	+ 4,2 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Fév.</i>	697,0	-	- 2,7 %
	Exportations (millions d'euros)	<i>Février 2014</i>	23,6	+ 35,9 %	- 37,1 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Fév.</i>	41,0	-	- 18,3 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	<i>Février 2014</i>	132 680	- 0,1 %	+ 0,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Février 2014</i>	110 963	n.s.	- 1,0 %
	Cumul	<i>cumul Fév.</i>	318 809	-	- 3,0 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	<i>Décembre 2013</i>	74 000	- 12,4 %	- 3,9 %
	Cumul	<i>cumul Déc.</i>	814 200	-	- 3,4 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>Février 2014</i>	1 240,0	-	+ 16,7 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Février 2014</i>	9,4	-	+ 17,2 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Février 2014</i>	15 411	+ 5,3 %	- 2,2 %

Baisse du nombre de bénéficiaires du RSA "socle" au 4^e trimestre 2013

Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle"), qui remplace le RMI et l'allocation parent isolé depuis le 1er janvier 2011, s'inscrit en baisse de 1,2 % à fin décembre 2013 par rapport à fin septembre 2013, pour la première fois depuis début 2010 (hormis un léger fléchissement fin 2011). Sur un an, le nombre de foyers bénéficiaires progresse néanmoins de 4,7 %.

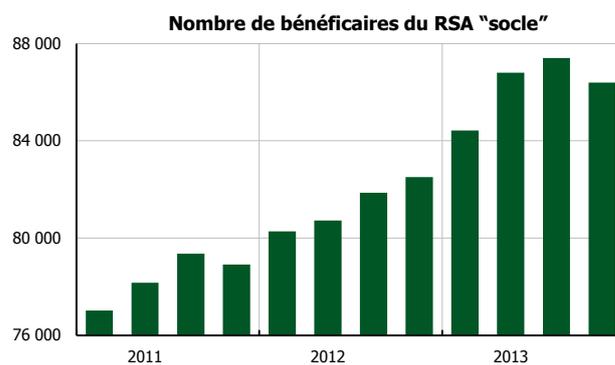
Ce fléchissement concerne principalement les couples avec enfant et les hommes (avec ou sans enfant), qui reculent respectivement de 3,3 % et de 1,5 %. Il concerne plus particulièrement les jeunes (- 2,7 %) alors qu'inversement, le nombre d'allocataires de plus de 49 ans progresse (+ 1,3 %).

La Caisse d'allocations familiales (Caf) a octroyé 133,5 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité") au cours du quatrième trimestre 2013, soit une légère baisse de 0,4 % (+ 9,7 % sur un an).

Plus globalement, 238 000 personnes ont bénéficié d'une aide de la Caf à La Réunion en 2013, soit une augmentation de 3,5 % en un an (+ 1,4 % en 2012). Le montant total des allocations versées par la Caf s'élève à 1,7 milliard d'euros (+ 4,6 % par rapport à 2012).

Stabilisation de l'emploi dans le secteur privé au 4^e trimestre 2013

L'emploi dans le secteur privé réunionnais reste stable (+ 0,1 %) au quatrième trimestre 2013 par rapport au même trimestre 2012, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), tandis qu'il baisse légèrement au niveau national (- 0,4 %). Par ailleurs, la masse salariale dans l'île progresse à un rythme supérieur à celui de la France entière : + 2,2 % à La Réunion sur un an, contre + 1,2 % au niveau national.



Source : CAF

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

En mars 2014, les émissions nettes de billets ont augmenté de 9,3 millions d'euros, après +7,0 millions d'euros le mois précédent (soit +2,3 millions, après +10 millions d'euros en février 2014), pour s'établir à 727,9 millions d'euros. Cette hausse est plus prononcée en valeur avec une augmentation de 1,3 % des émissions nettes (contre +1,0 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit donc à 13,2 millions à fin mars 2014 dont 73,3 % sont constitués par la coupure de 50 € (qui représente 66,3 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La croissance de l'émission nette a été plus marquée en valeur qu'en nombre ; la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est ainsi appréciée de 20 centimes s'établissant à 55,3 € au 31 mars 2014.

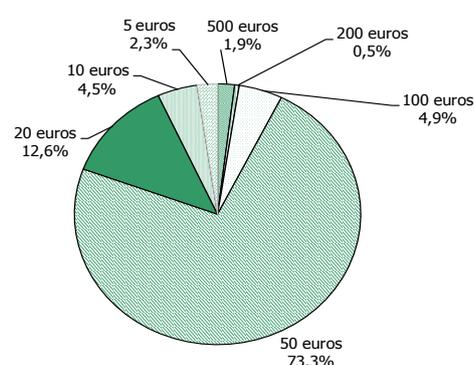
Emissions nettes cumulées de billets au 31 mars 2014

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 mars 2014



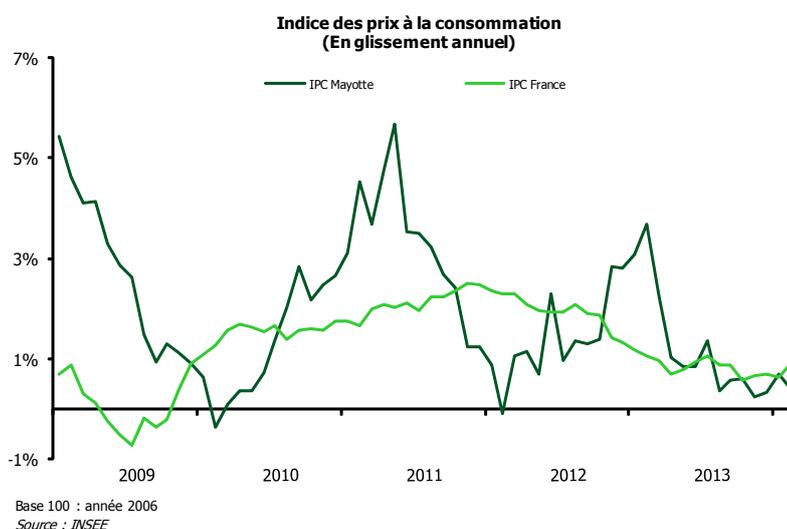
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Diminution des prix en février

En février, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une baisse de 0,6 % sous l'effet de la diminution des prix des services (-1,6 %), de l'énergie (-1,5 %) et des produits manufacturés (-0,4 %). Les prix des carburants bénéficient de l'application du dispositif de régulation des prix qui a conduit à une baisse, respectivement, de six et cinq centimes des litres d'essence et de gazole en février. En mars, ils ont été fixés à 1,50 euro le litre d'essence, 1,30 euro celui de gazole, 0,96 euro celui de pétrole lampant, 1,04 euro le mélange détaxé et 0,95 euro le gazole marine.

En revanche, sur un an, l'IPC enregistre une hausse de 0,4 % qui est portée par la croissance identique des prix des services et des produits alimentaires (+1,6 %). En glissement annuel, les prix des produits manufacturés et de l'énergie sont par contre en recul de, respectivement, 1,5 % et 2,3 %.



Base 100 : année 2006

Source : INSEE

Nouvelle AOT pour l'aquaculture et développements dans le secteur de la pêche

Un arrêté préfectoral a accordé une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) à une société aquacole mahoraise. Elle devrait permettre la mise en place d'une nouvelle exploitation aquacole dans la commune de Dombéni. Le secteur aquacole, dont les exportations se sont effondrées au quatrième trimestre 2013, traverse actuellement des difficultés structurelles importantes.

Les représentants du secteur de la pêche ont accueilli, du 25 au 27 mars, Benoît LOMBRIÈRE, délégué général adjoint de l'Europe et des Départements français d'Outre-mer (EURODOM), association dont la mission est la défense des intérêts des régions ultrapériphériques auprès de l'Union européenne et à laquelle Mayotte n'est pas pour le moment adhérente.

Par ailleurs, le 6 mars, dans le cadre du programme SmartFish et de la convention entre l'Union européenne et la Commission océan Indien (COI), composée des Comores, de la France (La Réunion), Madagascar, Maurice et des Seychelles, un financement de 16 millions a été débloqué au profit de la lutte contre la pêche illégale. Sera ainsi financée, la mise en place d'un système de surveillance par satellite qui bénéficiera à la Zone économique exclusive (ZEE) de Mayotte dont le contrôle s'effectuera depuis La Réunion.

Nouvelle desserte d'Ewa Air vers Anjouan et participation au salon du tourisme de Berlin

Depuis le 4 mars, la compagnie Ewa Air a démarré l'exploitation d'une nouvelle ligne aérienne au départ de Mayotte qui dessert l'île comorienne d'Anjouan selon une fréquence pouvant aller jusqu'à quatre vols par semaine. Bien que le trafic aérien enregistre en février une diminution saisonnière du nombre de passagers (-38,6 %) et de vols (-35,7 %), ces derniers ont augmenté en glissement

annuel, respectivement, de 14,4 % et de 0,3 % pour s'établir à 15 419 passagers et 308 vols. La reprise du trafic aérien, entamée en 2013 après la forte dégradation enregistrée en 2012, semble se poursuivre en début d'année 2014.

Du 5 au 9 mars, le Comité départemental du tourisme de Mayotte (CDTM) a participé au salon du International tourisme bourse (ITB) à Berlin pour présenter la destination mahoraise aux touristes allemands et, plus largement, à l'ensemble de l'Union européenne.

Semaine de l'artisanat et inauguration du CAP boucher à l'École des métiers

Du 14 au 21 mars s'est déroulée la semaine nationale de l'artisanat qui a été l'occasion de faire connaître les métiers présents à Mayotte. Des rencontres entre lycéens et des conseillers de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ont, entre autres, eu lieu, ainsi qu'une demi-journée de présentation des huit lauréats nationaux du concours Stars et métiers au cinéma Alpa Joe. Le 18 mars, a également été inauguré le premier Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de boucher à l'École des métiers de la CMA. Quinze jeunes ont débuté la formation de dix-huit mois pour devenir boucher.

Education : 61,3 % de réussite au baccalauréat en 2013 et intégration du collège de Dembèni au dispositif REP+

Selon une étude de la Direction de l'évaluation, de la prospective, et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale, publiée en mars, le taux de réussite au baccalauréat à Mayotte a atteint, en 2013, 66,2 %, 65,1 % et 54,0 %, respectivement, pour les baccalauréats général, professionnel et technologique. Avec un taux de réussite d'ensemble de 61,3 %, l'académie de Mayotte présente une performance très inférieure à celle de la France métropolitaine (87,2 %) et celle des autres départements d'Outre-mer (81,1 % en moyenne).

En outre, dans le cadre de la réforme des Zones d'éducation prioritaire (ZEP), le collège de Dembèni devrait être intégré au dispositif Réseau d'éducation prioritaire (REP+) à la rentrée 2014 qui concernera 102 établissements sur l'ensemble du territoire français. Parmi les mesures prévues pour soutenir ces zones en difficultés figure l'allègement du nombre d'heures de cours pour les professeurs qui leur permettra de dégager du temps pour rencontrer les parents, aider les élèves, etc.

Santé : risque d'épidémie de la dengue et 41 nouveaux cas de lèpre en 2013

Selon l'Agence régionale de santé (ARS) de l'océan Indien, 54 cas de dengue ont été identifiés depuis le début de l'année sur le territoire. La circulation du virus a débuté au mois de février avec 7 cas autochtones identifiés et s'est intensifiée au cours du mois de mars avec 14 nouveaux cas autochtones survenus. Le risque d'épidémie a été déclaré par l'ARS, notamment en raison du passage du cyclone Hellen à la fin du mois de mars et du risque d'augmentation de la densité de moustiques.

Par ailleurs, un bilan de l'ARS et du Centre hospitalier de Mayotte (CHM) établit à 41 le nombre de nouveaux cas de lèpre diagnostiqués en 2013 contre, respectivement, 39 et 34 cas en 2011 et 2012. Avec des taux de prévalence (3,7/10 000 en 2011) et d'incidence (1,8/10 000) élevés, Mayotte est l'un des deux seuls territoires français, avec la Guyane, où la lèpre est endémique, le deuxième territoire de l'océan Indien touché, derrière Anjouan, et présente l'un des plus forts taux mondiaux.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		févr.-14	117,5	-0,6%	0,4%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		janv.-14	7 289	11,6%	-25,3%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-13	38 468	39,4%	42,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-13	376 899	11,4%	19,7%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-13	288	73,8%	7,2%
		cumulées	déc.-13	6 097	5,0%	-16,5%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-13	0,75%	0,15 pt	-0,25 pt
		cumulé	déc.-13	1,62%	-0,10 pt	-0,70 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroporuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	févr.-14	308	-35,7%	0,3%
		cumulés	févr.-14	787	-	-1,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	févr.-14	15 419	-38,6%	14,4%
		cumulés	févr.-14	40 519	-	6,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	févr.-14	27,1	20,2%	26,8%
	(départs)	cumulés	févr.-14	49,6	-	2,9%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-13	10 034	138,8%	93,0%
		cumulées	déc.-13	86 214	-	-0,3%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-13	39 773	0,1%	0,7%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	déc.-13	260 468	-	6,0%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-13	9 832	1,5%	2,4%
		cumulée	déc.-13	115 727	-	3,1%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	déc.-13	218,0	26,0%	32,9%
		cumulées	déc.-13	2 365	-	6,7%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuelles	déc.-13	712	16,3%	27,4%
		cumulées	déc.-13	8 825	-	5,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-13	0,0	-	-100,0%
		cumulées	déc.-13	62,8	-	-6,9%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-13	0,0	-	-100,0%
		cumulées	déc.-13	484,1	-	-1,7%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En février 2014, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 4 retraits de carte bancaire, aucun incident de paiement sur chèques n'a été enregistré. Par ailleurs, l'archipel comptait 10 personnes physiques en situation d'interdiction bancaire.

Surendettement

Depuis sa dernière tenue en décembre 2013, sous la présidence du Préfet, la commission de surendettement de Saint-Pierre, n'a pas enregistré de nouveau dossier.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Annick Girardin nommée au gouvernement

En 2007, pour la première fois depuis plus de vingt ans, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon envoyait une députée de gauche à l'Assemblée nationale. Annick Girardin, candidate du mouvement cap sur l'avenir, proche du Parti radical de gauche, élue d'opposition au sein du conseil territorial, était élue députée. Elle a été réélue en 2012 dès le premier tour. Cette fonctionnaire territoriale de 49 ans, née à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) membre de la commission des finances et qui siège au sein du groupe Radical, républicain, démocrate et progressiste (RRDP), est nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargée du développement et de la francophonie. Elle est la première Saint-Pierraise à entrer au gouvernement.

Visite de la ministre déléguée chargée de la décentralisation

Anne Marie Escoffier, ministre déléguée à la décentralisation en visite sur l'archipel du 12 au 15 février 2013. Durant son séjour, elle a notamment pu rencontrer les élus locaux de Saint-Pierre et de Miquelon. La ministre s'est ainsi entretenue tour à tour avec le sénateur maire, le député, et le président du conseil territorial. Elle a également rencontré le président de la chambre de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de métiers et de l'artisanat. Les discussions avec ces acteurs se sont orientées à la fois sur les différents axes potentiels de développement économique de l'archipel, et sur une éventuelle évolution statutaire de ce dernier.

Nouvel accord franco-canadien sur la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon

Les diplomates français et canadiens ont signé le 5 mars un accord sur la pêche à la morue dans la zone 3PS de Saint-Pierre et Miquelon. L'accord franco-canadien du 5 mars vient amender pour l'année à venir le texte de 1994 qui régit la pêche commune de la morue dans la zone 3PS. Cet accord introduit ainsi certaines nouveautés telles que, la suppression de l'obligation d'affrètement des 70 % de quota réservés à la pêche industrielle, ou encore la mise en place d'un principe de négociation de gré à gré entre les professionnels canadiens et ceux de l'archipel, qui devront s'entendre pour se répartir la pêche du quota industriel attribué à la France. Pour entrer en application définitive, l'accord doit encore être formellement validé par les autorités canadiennes. Il sera alors publié au journal officiel français. Il devra, en outre, être revalidé chaque année à l'occasion du conseil consultatif des pêches.

Fonds Exceptionnel d'Investissement : plus de 1,7 million d'euros pour Saint-Pierre-et-Miquelon

Le ministère des Outre-mer a accordé le 6 février 2014 1,750 million d'euros à la mairie de Saint-Pierre au titre du Fonds Exceptionnel d'Investissement 2014. Il s'agit d'une aide financière de l'Etat aux collectivités territoriales qui réalisent des investissements concernant des infrastructures ou des équipements publics. Cette somme permettra à la commune de financer deux projets : l'un lié au traitement des déchets (900 000 euros), et l'autre à la rénovation des réseaux d'adduction d'eau (850 000 euros). Cette somme est en augmentation de plus de 5% par rapport à l'année précédente.

Saint-Pierre-et-Miquelon désormais éligible au FISAC

Depuis le mois de février 2014, l'archipel de Saint Pierre et Miquelon est éligible au fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Le FISAC a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques et sociales. L'action du FISAC se traduit par le versement de subventions aux collectivités locales et aux entreprises (en milieu rural, seulement en faveur d'entreprises économiquement viables et à condition de ne pas induire de distorsion de concurrence). Le FISAC finance des actions de fonctionnement (animation, communication et promotion commerciale, recrutement d'animateurs de centre-ville, études...) ou d'investissement (halles et marchés, centres commerciaux de proximité, signalétique commerciale, aides directes aux entreprises...).

Conseil consultatif des pêches franco-canadien

Les délégations françaises et canadiennes se sont réunies pour la première fois à Saint Pierre le 3 et 4 avril dans le cadre du conseil consultatif des pêches franco-canadien. Au terme des discussions, les quotas ont été revus à la hausse pour la saison prochaine. Le Total Autorisé de Captures (TAC) de morue notamment dans la zone du 3PS augmente ainsi de 15 %, passant de 11 500 tonnes à 13225 tonnes.

Bouclier Qualité Prix : Opération reconduite en 2014

Mis en place pour la première fois le 22 avril 2013, l'opération « Bouclier qualité prix » est reconduite en 2014 suite aux recommandations issues de la dernière réunion de l'observatoire des prix des marges et des revenus qui s'est tenue en novembre 2013 et qui réunissait sous l'égide de la préfecture différents représentants du secteur du commerce et de l'alimentation et des services publics concernés. Ainsi, un chariot type comprenant cinquante produits de consommation courante voit son prix bloqué à 153 euros maximum. A ce stade, un seul distributeur est engagé dans le dispositif et l'applique sur l'archipel.

Revalorisation du revenu de solidarité active

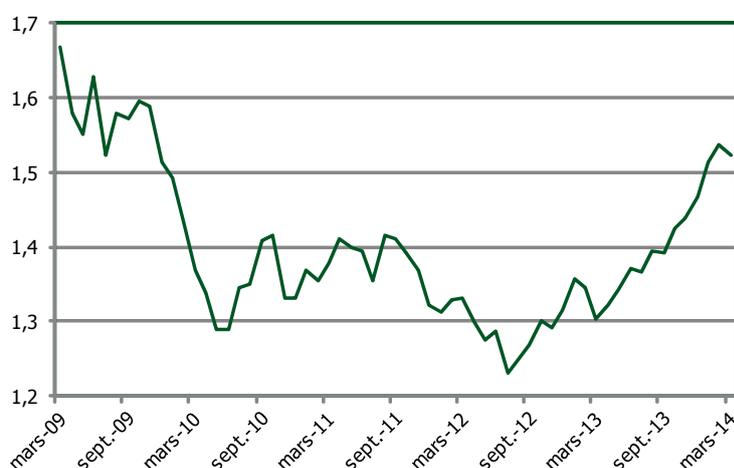
Le décret n° 2014-391 du 29 mars 2014 vient revaloriser le revenu de solidarité dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon avec effet au 1er janvier 2014. Le taux de revalorisation annuelle du revenu de solidarité, identique à celui de la revalorisation annuelle de l'allocation de solidarité spécifique, est de 1,3 %, ce qui porte le montant mensuel du revenu de solidarité de 500,64 euros à 507,15 euros.

Poursuite de la dépréciation du dollar canadien

Le cours de la devise canadienne poursuit sa dépréciation face à l'euro au premier trimestre 2014. Le taux de change de l'euro, évolue de 4,9 % entre le 5 décembre 2013 et le 5 mars 2014. Il évolue de 15,7 % sur un an.

Il s'établit ainsi 1,5190 CAN/EUR au 5 mars 2014 à contre 1,4487 CAN/EUR au 5 décembre.

Taux de change du dollar canadien pour un euro



Source: banque-France.fr

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel	
Prix (Source : Préfecture)	Prix à la consommation – 4 ^e trimestre 2013	-	+0,29 %	+1,6 %

Emploi
(Source : DCSTEP)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel		
Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)	Décembre 2013 :	269	26,3%	9,8%	
	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1)	Décembre 2013 :	199	28,4%	11,8%
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés	Décembre 2013 :	ND	ND	ND
RSA (Source : CPS)	Nombre de bénéficiaires - fin décembre 2013 :	41	7,9%	-4,7%	
	Nombre de personnes à charge - fin décembre 2013 :	82	12,3%	9,3%	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	Décembre 2013 :	11 398	61,2%	527,0%
	Cumul annuel :	93 359	13,9%	18,0%	
	Exportations (milliers d'euros)	Décembre 2013 :	17	-96,3%	-83,2%
	Cumul annuel :	1 997	0,9%	69,7%	
	Déficit commercial (milliers d'euros)	Décembre 2013:	-11 381	72,3%	562,8%
	Cumul annuel	-91 362	-255,9%	17,2%	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pêche Artisanale
(Source : Pôle Maritime)

Pêche Industrielle
(Source : Pôle Maritime)

Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre
(Source : Aviation civile)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
Débarquements (en tonnes)	Entre avril 2013 et décembre 2013	1 425	0,4%	-
		579	39,5%	-
Nombre de passagers (arrivées + départs)	Décembre 2013 :	2 331	-14,3%	-30,4%
	Cumul annuel :	34 422	7,3%	6,4%
	Mouvements d'avions	Décembre 2013 :	193	-17,5%
	Cumul annuel :	2 666	7,8%	6,0%
Fret et envois postaux (en tonnes)	Décembre 2013 :	24 734	49,9%	8,0%
	Cumul annuel :	200 366	14,1%	18,3%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mars 2014)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,1694%	0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2310%	0,3040%	0,4060%	0,5760%	

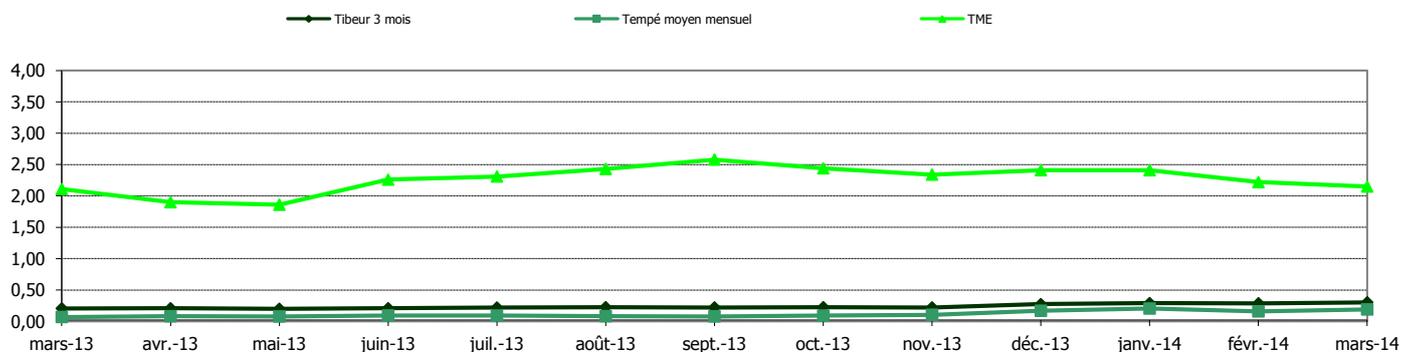
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars	
2,41%	2,41%	2,22%	2,15%	2,61%	2,61%	2,42%	2,35%	

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
		Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

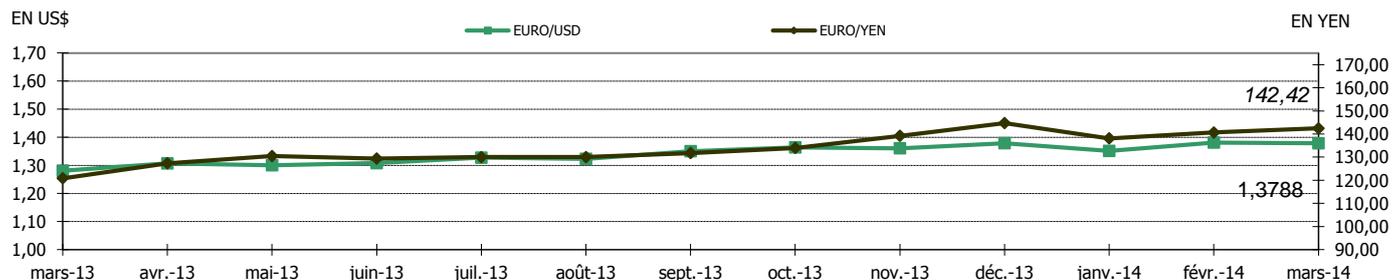
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3788	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,5875	EURO/SRD (Surinam)	4,5646
EURO/JPY (Japon)	142,4200	EURO/BWP (Botswana)	12,0260	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4647
EURO/CAD (Canada)	1,5225	EURO/SCR (Seychelles)	16,4914	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,4014
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8282	EURO/MUR (Maurice)	41,3773	EURO/BBB (La Barbade)	2,7539
EURO/SGD (Singapour)	1,7366	EURO/BRL (Brésil)	3,1276	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8696
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6973	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6639	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4162	EURO/XCD (Dominique)	3,7178	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : N. de SEZE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achevé d'imprimer le 18 avril 2014 - Dépôt légal : avril 2014 - ISSN 1284-4438